

Le mot du président

OBTENIR DES RÉSULTATS



Le Dr Burton Conrod

Les membres de l'ADC accordent tous de l'importance à une bonne santé dentaire et à un accès intégral aux soins dentaires. C'est pourquoi nous avons une association et que j'ai l'honneur d'en assumer la présidence pour un an. Ces deux dernières années, l'ADC a élaboré une nouvelle vision, un nouvel énoncé de mission et un plan stratégique qui feront progresser la profession et aideront les dentistes à permettre à leurs patients de jouir d'une bonne santé bucco-dentaire. Nos objectifs stratégiques incitent notre organisme à contribuer de façon tangible à l'amélioration de la santé bucco-dentaire des Canadiens et à veiller à ce que l'ADC soit reconnue comme chef de file et défenseur national de la santé bucco-dentaire. Il s'agit d'un plan ambitieux qui exige le soutien inconditionnel de tous les dentistes canadiens et un environnement où la profession peut s'entourer de cabinets viables.

Le Bureau des gouverneurs de l'ADC a approuvé avec enthousiasme le nouveau plan et demandé au personnel et aux

bénévoles de commencer à aider les dentistes à aider leurs patients. Il est devenu très clair lors des consultations tenues lors de l'élaboration du plan que l'ADC aurait besoin de nouveaux outils pour en venir aux résultats escomptés dans le plan. Suite aux commentaires de dentistes, d'associations dentaires provinciales et d'organismes de réglementation dentaires, on a conclu que l'ADC avait besoin d'une structure de gouvernance qui utiliserait au mieux nos ressources. Autrement dit, nous avons besoin d'une nouvelle infrastructure pour obtenir les résultats escomptés par la profession. C'est ici une occasion excitante de consolider l'ADC et, par là même, notre profession.

Le Comité directeur sur la révision de la gouvernance (CDRG) a récemment commencé à examiner non seulement la composition, le rôle et le mandat de notre Bureau des gouverneurs et de nos comités, mais aussi la façon dont l'ADC assume ses responsabilités vis-à-vis de ses membres et de ses principaux intervenants. L'ADC doit représenter tous les dentistes quand elle s'occupe de la gestion des dossiers, des relations avec le gouvernement et des communications. Tout aussi important sera l'examen des relations avec les autres organismes, dont les groupes de fournisseurs de soins de santé et le gouvernement.

L'ADC s'est engagée à restructurer la gouvernance en consultation avec tous les intervenants de la dentisterie. Nous voulons nous assurer que l'ADC est sensible aux besoins des dentistes. D'après les premières consultations, la gouvernance doit susciter confiance, inclusivité et transparence, ainsi qu'assurer la mise en oeuvre efficace des décisions du Bureau des gouverneurs. Il sera également important de réduire la période d'attente entre l'avènement d'une idée et la prestation d'un outil de valeur aux membres. Nous espérons améliorer un système qui aujourd'hui demande souvent plusieurs approbations de comités spécialisés avant qu'une décision finale soit prise par le Bureau des gouverneurs. En tant que votre nouveau président, je serai heureux de vous tenir au courant de tout nouveau développement. J'espère aussi que vous partagerez avec moi vos idées et vos préoccupations.

L'issue de notre processus de consultation sera peut-être un cadre de gouvernance organisationnel qui diffère grandement de celui qui existe actuellement ou peut-être une version améliorée de notre présente structure. L'essentiel sera d'obtenir des résultats. Par exemple, un nouveau cadre de gouvernance pourrait comprendre un organe directeur qui pourrait agir rapidement et être axé sur l'avenir et les résultats. Ce groupe verrait dans son ensemble ce qu'il advient des soins bucco-dentaires au Canada et se demanderait toujours ce que l'avenir réserve à la dentisterie. Son rôle aiderait à garantir un leadership en matière de santé bucco-dentaire des Canadiens.

Le groupe des politiques pourrait bénéficier de l'appui d'un forum formé d'une vaste gamme d'intervenants importants. Si ce forum était mené d'une manière significative, il pourrait gagner le soutien de tous les dentistes canadiens pour l'ADC. Transformer les politiques en des programmes et des prestations de valeur auprès des membres pourrait être effectué par quelques comités permanents et un ensemble flexible de groupes de travail qui utiliseraient efficacement le temps et les efforts des volontaires ainsi que l'expertise éprouvée du personnel de l'ADC. Les services offerts par les groupes de travail contribueraient à l'amélioration de la santé bucco-dentaire du public tout en maintenant un environnement professionnel viable... Ceci n'est qu'un petit échantillon des options que le CDRG doit prendre en considération.

«Commencer par la fin» est un concept bien connu recommandé par les consultants en gestion d'associations. Cela ne veut pas dire prédéterminer la nouvelle structure de gouvernance de l'ADC d'un point de vue personnel ou politique. Au contraire, cela signifie se concentrer sur son objectif de créer une structure de gouvernance qui permettra à l'ADC d'obtenir des résultats. Les résultats que la communauté des soins bucco-dentaires du pays demande.

*Burton Conrod, DDS
Président de l'Association dentaire canadienne*